

ABONNEMENTS. — Un an, 16 fr., Allier et départements limitrophes. — Non limitrophes : 17 francs. — Etranger : 26 francs. — Il est dû 1 franc par changement d'adresse.

ANNONCES. — Moulins : Mme Matet, 6, place de la Bibliothèque. — Montluçon : à nos Bureaux, 29, Faubourg Saint-Pierre. — Vichy : à nos Bureaux, rue Sainte-Cécile. — Extra-Régionale : Publicité Religieuse, 27, rue de Rome, Paris-8<sup>e</sup>.

CHEQUES POSTAUX : CLERMONT-FERRAND 2.007

DIMANCHE 5 JUILLET 1936.

EDITION MONTLUÇONNAISE

XLV ANNEE. — N° 2.418.

# LA CROIX DE L'ALLIER

HEBDOMADAIRE DE L'ALLIER CATHOLIQUE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Rue de Paris, 6, à MOULINS.

R. C. Moulins N° 6.954

TELEPHONE : N° 3-97

ARCHIVES de l'ALLIER

VERS LA SAGESSE !  
« Pour ma part, je l'affirme, j'en ai assez de cette démagogie de tribune dont les communistes nous donnent le spectacle constamment. »  
THIVRIER,  
Député socialiste de l'Allier.  
(Dernière réunion du Comité exécutif du Parti socialiste.)

## HEURES DE FOLIES

### La destruction de l'ordre français

#### L'ORDRE FRANÇAIS

A l'étranger observateur, le Français apparaît comme un homme fermement attaché aux principes d'un bon sens un peu terre à terre et d'une « économie » que l'on serait tenté de croire presque sordide. La ménagère anglaise, avec une moue de dédain, déclare sa compagne française « thrifty » économiste. Le fait est que nous touchons là à deux qualités essentielles de notre race. Agriculteur avant tout, le Français les a conquises en se pliant aux rudes exigences du sol qui livre ses richesses aux travailleurs prévoyants et les refuse aux rêveurs nébuleux.

Aussi bien en France, l'ordre national repose-t-il sur les classes sociales qui sont le plus proches de la terre : petits propriétaires terriens, artisans villageois, petits commerçants. Détruire ces classes, c'est détruire l'ordre national même, tuer le pays.

Triste besogne que le gouvernement socialiste n'a pourtant pas hésité à entreprendre.

#### LE PETIT PROPRIÉTAIRE TERRIEN DISPARAITRA

L'aboutissant logique des lois sociales actuelles est en effet l'exploitation collective de la terre. Sans doute maintenant, pour n'effrayer personne, on les déclare inapplicables à l'agriculture ; mais cette exception ne vaudra qu'un temps.

Un jour, la semaine de 40 heures deviendra obligatoire pour l'exploitant agricole. Une augmentation de main-d'œuvre, en même temps qu'une rationalisation et une mécanisation plus poussée seront alors nécessaires. Toutes charges trop lourdes pour la petite propriété qui disparaîtra automatiquement, absorbée par les grandes exploitations où le travail par équipe et par roulement sera possible, en même temps que productif l'emploi de machines coûteuses, mais dont l'amortissement se répartit sur un nombre considérable d'hectares exploités. Ainsi, quoi qu'on en dise, « l'usine agricole » est au terme de l'évolution sociale actuelle.

#### SON CONFÈRE L'ARTISAN VILLAGEOIS SUIVRA

L'artisan villageois, meunier, cordonnier, maçon, serrurier, etc., avec son petit atelier où travaillait avec lui deux ou trois compagnons, ne se comprend qu'en

fonction de la petite exploitation agricole. Celle-ci n'existant plus, il disparaîtra forcément à son tour. De fait, son organisation restreinte et pourtant générale ne lui permettra pas de répondre aux besoins spécialisés de « l'usine agricole », non plus qu'aux conditions de rapidité et de prix requises. Lui aussi sera absorbé « par la grosse boîte » où toute initiative privée est impitoyablement supprimée.

De fait, nous constatons, dès maintenant, que nombre d'artisans villageois jugulés par les charges légales, devront à brève échéance se séparer de leurs compagnons, travailler seul et même bientôt fermer. C'est ce que me disait un petit entrepreneur :

« Monsieur, j'ai tout accordé, car je sais bien que dans un mois il me faudra fermer boutique. »

#### LE PETIT COMMERCANT N'ÉCHAPPERA PAS

Le petit commerçant ne sera pas plus heureux. Il n'échappera pas à l'inéluctable loi. Le despotisme « bistro » lui-même devra la subir.

En effet, la coopérative régnera en maîtresse. Or, la coopérative est, comme chacun le sait, l'ennemie mortelle du petit commerce qui, écrasé par la patente et les impôts, ne peut lutter avec elle.

De fait, nous voyons que dès maintenant l'Office du blé va donner aux coopératives agricoles un rôle prépondérant, puisqu'à la fois elles seront « banquier » et « marchand de grains ».

Ce rôle se généralisera bien évidemment et la coopérative englobera bientôt tous les commerces locaux, comme elle le rencontre en quelques endroits, les condamnant tous irrémédiablement à mort.

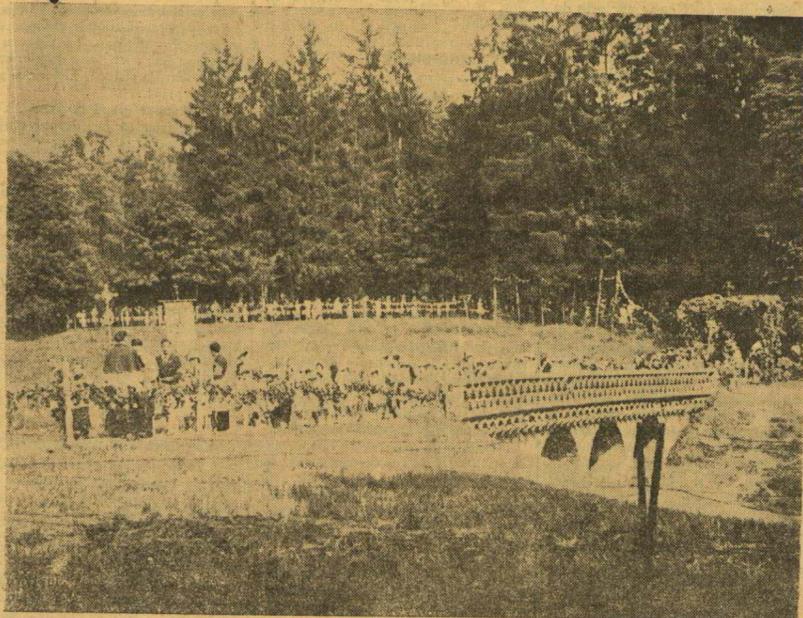
Qu'on en demande plutôt un peu des nouvelles aux commerçants qui travaillent dans les villages où il existe déjà des coopératives ?

#### POUR LA DÉFENSE DE L'ORDRE

Ainsi donc, petits propriétaires terriens, artisans villageois, petits commerçants, plus de doute, vous êtes directement visés par les lois socialistes, dites de Progrès, car vous êtes les remparts du vieil ordre français, avec son équilibre loyal et sa douceur de vivre.

Il ne faut pas que vous cédiez. Groupez-vous donc et agissez ! Dans votre intérêt et celui de la France !

A. NOBODY.



A Lapolisse, la grande Procession du Congrès Eucharistique, dans le parc du Château historique, se déroule tel un long ruban.

## CHEZ LES UNS ET LES AUTRES

### Vers les situations nettes

En suivant de près les courants des affaires chez les uns et les autres, ces dernières semaines, vous avez dû partager notre opinion, cher lecteur, que la vie internationale ressemblait plutôt à un jeu de bridge. Chacune des puissances ayant mesuré les possibilités du jeu en main, suivait attentivement les annonces des autres, et, selon les circonstances, essayait de prendre ou de laisser la main. De là les incertitudes, les hésitations, les volte-face de ces dernières semaines. Mais il semble enfin que le moment soit arrivé où l'on mettra les cartes sur la table. Il semble enfin que le moment est venu de prendre position. Ce n'est pas encore la fin de cette « politique de chambre d'hôtel », comme dit M. Litwinoff, mais on peut voir une tendance, ou peut-être plus exactement un besoin, d'aller vers les situations nettes. Et cela dans l'intérieur de beaucoup de pays aussi bien que dans les relations internationales. Un coup d'œil par-ci par-là vous fera voir cette tendance. Pour ses résultats éventuels, il faudra attendre encore un peu.

#### BELGIQUE.

Après l'installation du Président de la Chambre Belge l'autre jour, M. Van Zeeland a fait sa déclaration ministérielle dans une réunion houleuse où les incidents ne manquaient pas.

Nous ne pensions pas dire si vrai lorsque nous avons prédit l'importance que prendraient les Revistes. Dans son programme, M. Van Zeeland a pris les points principaux de leurs réclamations et ce parti, revendiquant la paternité de ces grandes réformes provoquées par le gouvernement, a provoqué des scènes jusqu'à présent rares à la Chambre Belge.

La réduction du nombre des députés, l'organisation du contrôle des industries des armes, du gaz, électricité, etc., la modification des impôts, l'étude de la semaine de 40 heures, les congés payés et l'augmentation des allocations du chômage, avec la prolongation de la scolarité, sont inscrites dans le programme intérieur. Le programme extérieur sera une collaboration internationale basée sur une forte défense naturelle et ayant pour but l'assurance de la sécurité et de la paix.

Cela constitue en somme une seconde « expérience Van Zeeland ». Espérons que ce programme hardi évitera à la Belgique la triste expérience de certains autres pays qui n'ont pas su ou n'ont pas pu affronter à temps des problèmes semblables.

#### MONTREUX.

Les positions prises par les représentants des puissances signataires confirment la déclaration que la militarisation des Dardanelles est une question qui dépasse la simple défense nationale de la Turquie pour poser un vaste problème de balance de pouvoir, non seulement en Méditerranée, mais jusqu'en Extrême-Orient.

Les revendications de la Turquie vont très loin et impliquent une réelle fermeture des Détroits, même en temps de paix. On a nettement l'impression que la Turquie voudrait fermer la Mer Noire aux pays non-

riverains. Et, dans ce projet, elle est soutenue par la Roumanie dont les Détroits sont les pommons, comme on l'a dit. Elle est soutenue aussi par l'U. R. S. S. dont le but déclaré est la fermeture de la Mer Noire aux autres avec la liberté de sortie réservée pour l'U. R. S. S. Une mise au point de M. Litwinoff nous assure que le but visé par son pays est uniquement celui-ci : protéger les intérêts des pays riverains de la Mer Noire tout en leur évitant le danger d'une course aux armements navals. Et, pour le prouver, M. Litwinoff demande la liberté de passage pour les navires qui viendraient au secours d'un pays victime d'une agression.

Mais cela ne rassure pas deux puissances intéressées et qui ont été rapprochées par ces propositions. L'Angleterre est nettement opposée à la fermeture des Détroits qui constitue un état trop avantageux pour l'U. R. S. S. L'amitié anglo-russe, qui est surtout un contrepois à la puissance japonaise en Asie, a été ébranlée un peu par le retard dans l'accord naval anglo-russe causé par le désir des Russes d'avoir une supériorité surtout en Extrême-Orient, supériorité que l'Angleterre n'est pas prête à accorder. Et l'Italie qui assiste en spectateur, s'inquiète elle aussi de cette fermeture proposée. L'importance de son commerce maritime est trop grande pour qu'elle accepte ces conditions sans de sérieuses récompenses. Et il est évident que l'Angleterre et l'Italie sont décidées à ne pas agir isolément, mais de s'entendre sur ce point dangereux autant pour l'une que pour l'autre.

Le Japon est, naturellement, tout à fait opposé à la politique de l'U. R. S. S. La France, seule, semble prête à être favorable à la Russie, mais elle voudrait la liberté de passage pour des navires engagés dans une cause commune, de sécurité collective par exemple.

L'Angleterre, la Russie et la Turquie ont atteint un accord en principe, paraît-il ; mais nous verrons en-

core cela quand les techniciens auront étudié la question.

#### ITALIE.

Après ses victoires militaires et diplomatiques, l'Italie, sûre d'elle et de sa force, se déclare prête à collaborer, même avec ceux qui ont tout fait pour entraver son œuvre en Afrique. Mais elle agit en grande puissance et refusera d'être traitée comme une puissance secondaire.

Son attitude vis-à-vis de Genève montre un changement assez piquant. Il n'est plus question d'agir « malgré » ou « contre » Genève. Au contraire, l'Italie fait tout pour être « agréable », jusqu'au point de retirer 20.000 hommes de l'Éthiopie à la veille de la réunion de la S. D. N. Son geste a pour but de prouver l'honnêteté de ses intentions en Afrique et pour justifier sa présence là-bas.

Pour l'Italie, la grande difficulté à Genève sera les petits pays qui croyaient trouver dans le pacte des garanties qui n'existent plus. Ces pays réclameront certainement un renforcement de la politique sanctionniste et du pacte. Déjà on voit s'esquisser, en effet, un mouvement de ce genre, et l'Italie, se défendant d'avance, prétend voir à l'œuvre la Franc-Maçonnerie, qui s'est déjà servie de ces pays pour arriver à ses fins — la domination maçonnique de l'Europe.

Le problème de la Méditerranée, aussi, occupe l'Italie. Regor Gayda nie l'existence d'un danger italien pour l'Angleterre, et cela au moment où le comte Ciano envoie une note charmante au gouvernement anglais. Le danger, dit-il, n'est pas pour l'Angleterre mais pour l'Italie encerclée par des accords navals entre l'Angleterre, la France, la Yougoslavie, la Grèce, etc. C'est donc avec un grand soulagement que l'Italie voit les divergences de vues entre l'Angleterre et l'U. R. S. S. à Montreux, et le désir évident chez les Anglais de ne rien décider sans l'Italie.

(Suite page 2, 5<sup>e</sup> colonne)



La vaillante chorale de Lapolisse

## D'une semaine à l'autre

La politique internationale a repris activité cette semaine. A Genève, le Négus a présenté devant l'Assemblée de la Société des Nations sa défense, revendiquant justice pour son pays attaqué sans raison valable par l'Italie. Au cours de son discours, il a reproché à la France d'avoir ravitaillé l'armée italienne par Djibouti. Le gouvernement français en conséquence a répondu par une énergique mise au point, montrant que toujours la France avait respecté les accords.

M. Blum a prononcé un très long discours, où il a développé le point de vue moral plutôt que diplomatique de la paix en Europe. Pour lui, l'essentiel est le désarmement et l'abolition d'une psychose de guerre que l'on rencontre partout, car qui veut la guerre l'aura.

En définitive, il résulte de ces conversations de Genève qu'un accord de principe est réalisé entre les délégations française et britannique, et que la plupart des pays sont décidés à abandonner les sanctions.

M. Blum est rentré à Paris par la route.

Au cours d'une séance de la S. D. N., des journalistes italiens ont différé le Négus. Ils ont été expulsés de la salle et finalement ont dû quitter la Suisse.

La situation intérieure reste toujours très tendue en France. Les grèves continuent çà et là sans raison. Des usines sont encore occupées en dépit des conventions signées. Certaines ne pouvant assurer la paye de leurs ouvriers sont obligées de fermer. On compterait encore actuellement plus de 150.000 grévistes en France.

Un grand débat a eu lieu à la Chambre, sur la dissolution des ligues. D'énergiques interventions ont montré l'arbitraire de la mesure, car parallèlement aux formations nationales, auraient dû être dissoutes les formations socialistes et communistes. Finalement, après huit heures de débat, l'ordre du jour de confiance a été voté par 375 voix contre 192.

Par 468 voix contre 80, la Chambre a également voté la prolongation de la scolarité. Le chanoine Polimann est énergiquement intervenu en faveur des maîtres de l'enseignement libre qui élèvent 1 mil-

lion d'enfants et qui pourtant sont traités comme des parias.

Après de vifs incidents, les élections d'Ajaccio ont été annulées.

De graves incidents, presque des révoltes, ont éclaté en Algérie. A Mostaganem, plusieurs personnes ont été blessées au cours d'une bataille rangée entre Front National et Front Populaire. Une délégation de maires nationaux qui se rendait à la Préfecture d'Oran a essuyé un coup de feu.

M. Raymond Laurent, démocrate populaire, a été élu au premier tour président du Conseil municipal de Paris.

Le 4 juillet, à eu lieu à Lorette, sous la présidence de Mgr Dutoit, une veillée funèbre en l'honneur des 100.000 soldats morts sur ce coin de France.

Un communiqué de Mgr Heintz, évêque de Troyes, prévient les catholiques « qu'ils ne sont pas à leur place dans les syndicats neutres ».

Un débat soulevé aux Communes par la récente déclaration faite à Paris par le ministre de la Guerre anglais sur la nécessité d'une étroite coopération entre la Grande-Bretagne et la France, s'est terminé par un large vote de confiance au gouvernement.

Pour la première fois, c'est un communiste, M. Maranne, qui présidera le Conseil général de la Seine. Il a été élu mercredi à 1 voix de majorité.

La Banque de France a adressé une note à l'Union Syndicale des Banquiers, pour préciser les intentions de l'Institut d'Emission ; celui-ci veut apporter aux Banques privées par la voie du réescompte les concours qui pourra leur être nécessaires pour que soient données aux industriels et commerçants des facilités temporaires.

Les récentes élections qui ont eu lieu dans le parti socialiste espagnol montrent que l'élément modéré tend à l'emporter sur les extrémistes.

## Le Billet de la Semaine

### JEUNESSE ARDENTE

#### L'héroïsme de nos Jocistes

En ces temps très durs, nos jeunes ouvriers chrétiens, avec leur bel idéal bien profondément enraciné en eux, n'ont pas hésité à se dresser contre des masses hostiles qui ne les comprenaient pas. Cela nous a valu des traits magnifiques de légende dorée. En voici quelques-uns, car il faut que l'on sache :

— E., grâce à son ascendant, a obtenu que bon nombre de ses camarades abandonnent la C. G. T. pour la C. F. T. C. Aussitôt après l'acceptation par la direction des premières revendications des grévistes, comme les ouvriers voulaient surenchérir, il intervint avec force pour ramener au travail les 150 employés. Il a été élu à l'unanimité délégué des bureaux ; mais, n'ayant pas 25 ans, son élection a été annulée ; il a pu proposer son remplaçant.

— H., arrêté par la patrouille rouge, a été traîné devant une sorte de tribunal révolutionnaire où il dut, une heure durant, défendre son Christ, son Syndicat et sa J. O. C. ; ce qui ne l'empêcha pas, le lendemain, de continuer son travail de conquête.

— Dans une Compagnie d'assurances, les grévistes voulaient, pour « s'amuser », singer les offices religieux. Seule, une Jociste a eu le cran d'aller protester auprès du Comité de grève : la représentation a été supprimée.

— Dans un bureau, une Jociste a fait passer les revendications des

employés par la C. F. T. C. et a ainsi réussi à éviter la grève.

— Une Jociste travaille dans une maison de corsets ; plusieurs ouvrières et le Comité de grève lui ont enjoint d'aller dans une autre usine pour déclencher la grève en lui disant : « Ça fera du bien, on dira que la J. O. C. suscite les grèves. » Malgré menaces et flatteries, la Jociste a énergiquement refusé.

— Un ouvrier ayant arraché un crucifix placé dans une salle de son usine, M., devant tous les ouvriers rassemblés, s'est jeté à terre et a demandé que l'on remît le Christ à sa place, ce qui fut accepté par tous. Le lendemain, les ouvriers travaillant dans cette salle firent une quête pour remplacer le crucifix détruit. La majorité des ouvriers participèrent à cette manifestation.

— Les ouvriers occupent une importante usine de métallurgie. Ils tiennent une assemblée générale. Un militant, ancien permanent fédéral de la J. O. C., S., prend la parole au micro. Il défend, devant 2.000 ouvriers, la liberté syndicale, et il expose le programme du syndical libre. Applaudi et réclamé, il recueille 500 adhésions à la C. F. T. C.

— C'est-ce pas qu'ils sont beaux et forts, nos gars et nos filles de France ? Non, tout n'est pas perdu, mais tout commence !

XXX.

## DEUX ADRESSES A RETENIR

Permanence des Syndicats Ouvriers chrétiens, 45, rue de Re-fembre.

Permanence des Syndicats Patronaux chrétiens, 6, rue de Paris.



Les enfants et leurs bannières à la Procession du dimanche



A Lapolisse, le groupe compact des hommes